

# LISTE DES ARRÊTS COMMENTÉS

(au 12 mars 2025)

## Point d'actualité – Loi de Finances pour 2025

- Instauration d'une **Contribution exceptionnelle et temporaire sur les bénéfices** des grandes entreprises
- Introduction d'une **Taxe sur le rachat de titres par les grandes entreprises**
- Aménagement et mise en cohérence du **régime des fusions et assimilés**
- Ajustement de l'assiette du **Crédit Impôt Recherche (CIR)** et suppression du dispositif « Jeunes Docteurs »

## Titres de participation

- CE, 11 juin 2024, n° 470721, « *sté Agapes* » : **titres de participation et moins-values sur titres** : nouvelles précisions apportées en cas de recapitalisation d'une filiale suivie de sa dissolution
- CAA de Paris, 11 octobre 2024, n°22PA04107 « *Groupe Adéo* » : **liquidation amiable d'une filiale** : précisions sur le caractère déductible d'une perte sur créance, d'une provision sur créance et d'une moins-value à court-terme ?
- CE, 19 déc. 2024, n° 494714, « *sté ENI Energy International* » : **plus-values sur titres de participation** : précisions apportées au regard de la quote-part de frais et charges de 12%.
- CE, 12 mars 2025, n° 491714, « *sté Vivendi* » : **erreur comptable délibéré** et inscription en titres de participation

- CE, 26 avril 2024, n° 472855, « *société CMM Finances* » : **translucidité fiscale** : quelles conséquences, pour les associés d'une société de personnes, de la levée d'option d'achat d'un bien loué en crédit-bail par cette dernière ?
- CAA Marseille, 14 juin 2024, n°22MA02242 : qualification de titres de participation appréciée à l'aune du **critère d'utilité** (prérogatives juridiques)

## Financement intra-groupe

- CE, 5 avril 2024, n° 471139, « *SAS GEII Rivoli Holding* » : **intérêts intra-groupe et taux de pleine concurrence** : les dernières précisions utiles en matière de preuve et de justification.
- CE, 23 juil. 2024, n° 474666, « *SAS Howmet* » : **abus de droit et financement intra-groupe** : le cas de l'interposition d'une société filiale française dans le cadre d'un montage jugé artificiel.
- CE, 20 décembre 2024, n° 475927, « *SAS Bayer* » : **abus de droit et financement intra-groupe** : le cas du financement d'une société française par émission d'obligations convertibles inverses dont le risque de conversion est supporté par sa société sœur étrangère.
- CE, 5 février 2005 SAS TM Group Invest Holding, n° 491525 : **prêts libellés en monnaie étrangère** : quelles possibilité et conditions de neutralisation des écarts de change ?
- CE, 29 décembre 2023, n° 455810, « *SA Cie Gervais Danone et SAS Danone* » : **déductibilité des subventions intra-groupe** : l'aide visant à sauvegarder les perspectives de chiffres d'affaires futurs est-elle à caractère commercial ?

## Régime « mère-fille »

- CE, 23 juil. 2024, n° 481894, « *BNP* » : **abus de droit et régime mère-fille** : précisions sur le pouvoir de requalification de l'administration fiscale et la mise en œuvre de la procédure de l'abus de droit.

- CAA Nancy, 21 décembre 2023, n° 22NC03166 : **société en formation** : précisions sur le point de départ du **délai de conservation** des titres pendant au moins deux ans.
- CAA Lyon, 6 février 2025, n°23LY01233, « *Sté A. Raymond et Cie* » : **QPFC sur dividendes** et imputation des **crédits d'impôt étrangers** : quelles justifications et preuve des frais réels engagés ?

## Intégration fiscale

- CE 9 octobre 2024, n°490195, « *HSBC Bank PLC Paris Branch* » : « **tunnelisation** » du délai spécial de **réclamation** au sein des groupes fiscaux intégrés.
- CE, 18 février 2025, n° 490792 « *SA Legrand* » : **régime mère-fille et filiales étrangères** : la QPFC de 5% sur dividendes versés par une filiale étrangère est-elle neutralisable par sa société mère intégrante française ?
- CAA Paris, 11 février 2025, n° 23PA01777, « *Sté Thai Union Europe* » : **régime mère-fille et filiales étrangères** : la législation française contrevient-elle à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH) en ce qu'elle ne permet pas d'appliquer la QPFC au taux de 1 % aux dividendes reçus de filiales intégrables résidentes d'Etat tiers ?

## Actualités diverses

- CE, 17 juin 2024, n° 474155, « *SA Blue Solutions* » **les abandons de créance** sont-ils pris en considération dans le calcul du rapport d'assujettissement à la taxe sur les salaires ?
- Cour de cassation, 18 décembre 2024, n° 23-21.435, « *sté Cegid* » : **droits d'enregistrement et cession de droits sociaux** : le tarif applicable déterminé selon la nature juridique des titres s'apprécie à la date du transfert de propriété.
- CE, 13 novembre 2024, n° 473814, « *sté Fractalys* » : assimilation d'une **déclaration rectificative** tardive à une réclamation contentieuse